

PROFIL DE POSTE

Animateur périscolaire (F/H)

Service : DGA 2 / Direction Education Jeunesse Enfance Loisirs

Effectifs du service : 124 agents

Poste n°

Catégorie : C

Fiche mise à jour le 06 mai 2019

Cadre d'emplois de référence : adjoints d'animation

Poste créé le

Supérieur hiérarchique : Responsable des sites péri et extrascolaire

MISSION GENERALE :

- Accueillir et animer, en toute sécurité, les enfants dans le cadre du temps périscolaire et/ou extrascolaire
- Concevoir et mettre en œuvre des activités de loisirs dans le cadre du projet éducatif du service

ACTIVITES :

Accueillir et animer les enfants :

- Gérer les fiches de pointage et vérifier les listes des enfants inscrits
- Transmettre les éléments au responsable du site
- Veiller à la sécurité morale, physique et affective des enfants
- Repérer les difficultés et rendre compte au responsable de site

Encadrer et animer les activités :

- Accompagner l'enfant dans l'apprentissage des règles de vie en collectivité
- Assister l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie
- Animer diverses activités en respectant le rythme de l'enfant et ses capacités d'apprentissage
- Répertoire le matériel nécessaire à l'activité ; l'entretenir et le ranger
- Participer à l'élaboration des projets pédagogiques en concertation avec l'équipe d'animation
- Préparer les temps d'activités
- Sur le temps de midi : sensibiliser les enfants à l'équilibre et à la curiosité alimentaires

Appliquer et contrôler les règles de sécurité :

- Vérifier l'application des règles de sécurité
- Effectuer une vigilance sanitaire, du comportement et de soins

COMPETENCES ET APTITUDES EXIGEES POUR LE POSTE :

- Goût pour le travail auprès des enfants
- Capacités à encadrer un groupe d'enfants
- Capacité à mettre en œuvre des techniques d'animation et d'encadrement d'enfants
- Capacités à travailler en équipe
- Polyvalence dans la proposition d'activités
- Sens de l'initiative
- Aptitudes relationnelles

SPECIFICITES DU POSTE :

- Horaires fractionnés
- Coopération avec d'autres services de la collectivité (sportifs, culturels ...) ou d'autres intervenants
- Obligation de prise de repas avec les enfants sur le temps de midi, et de partage de l'ensemble du repas

RELATIONS :

- **Internes :** avec le service éducation, la cuisine centrale et les autres services de la collectivité
- **Externes :** avec l'équipe enseignante, les familles, autres partenaires

CONDITIONS MATERIELLES :

- **Lieu de travail :** à déterminer en fonction des besoins
- **Temps de travail / horaires :** temps non complet (annualisation)
Horaires : à définir selon affectation / temps péri et extrascolaire (temps méridien + temps de préparation + temps périscolaire matin et ou soir)
- **Autres :**
 - Repas de midi pris en charge
 - Participation à la mutuelle prévoyance / santé

PROFIL DU CANDIDAT :

- **Statut :** contractuel
- **Formation / niveau de qualification / habilitations nécessaires :**
 - . BAFA
 - . Compétences en animation (arts manuels, activités d'expression, sport ...)
- **Expérience professionnelle :**
 - . Expérience professionnelle sur un poste en encadrement de groupes d'enfants

Le profil de poste est susceptible d'évoluer en fonction des missions du service

Renseignements :

Direction des ressources humaines – Lydie LARGIER / Estelle TOPSY, recrutement – 04.74.78.30.94

Modalité de recrutement :

- Poste à pourvoir dans les meilleurs délais
- Avis d'appel à candidature en externe

Modalités pour postuler :

- **Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae par mail :** drh@mairie-vienne.fr